

Acte de mariage de BASCLE Jean et SOUCHON Agnès [392]x[393]

L'an mil sept cent quarante-quatre, et le quinze avril, Jean BASCLE, veuf, du lieu de Servières, paroisse de Saugues, et Agnès SOUCHON, fille légitime de Noé SOUCHON et de défunte Marie BLANCARD de Grèzes, après une publication des bans de mariage faite dans notre église et à celle dudit Saugues à la messe de paroisse dimanche dernier douze du présent, et vu la dispense des deux autres bans obtenue de Monseigneur l'Evêque de Mende le 14 dudit mois présent, et le certificat de Monsieur BOUT, curé dudit Saugues portant permission de bénir le mariage des dites parties du 15^{ème} avril, et sans qu'il ait paru aucun empêchement civil ni canonique, ont donné leur consentement mutuel et reçu de nous vicaire dudit Grèzes soussigné la bénédiction nuptiale en la forme prescrite par l'église et en présence de Jean BLANCARD, Noé BLANCARD et Claude BESSE, tous trois habitant dudit Grèzes qui n'ont su signer ni les parties de ce enquis.